



**Les 60 engagements de François Hollande :
Les engagements visant à réaliser l'égalité femmes hommes**

Lors du premier grand meeting, qui s'est tenu au Bourget ce 22 janvier, François Hollande a annoncé que le projet qu'il proposerait aux Françaises et aux Français s'articulerait notamment autour de l'égalité, de la justice et de la République, avec les mots suivants :

« Chaque nation a une âme. L'âme de la France, c'est l'égalité. (...) C'est pour l'égalité que nous aurons aussi à combattre et à proposer aux Français le changement. »

« Il n'y a jamais, je dis bien jamais, une seule politique possible, quelle que soit la gravité de la situation. L'Histoire n'est pas l'addition de fatalités successives, elle nous enseigne qu'il y a toujours plusieurs chemins. La voie que je vous propose, c'est le redressement dans la justice, c'est l'espérance dans la promesse républicaine ».



« Les Français doivent savoir que, s'ils m'élisent, je ne poserai comme président qu'une seule question : avant tout effort supplémentaire, avant toute réforme, avant toute décision, avant toute loi, avant tout décret, je ne me poserai qu'une seule question : est-ce que ce que l'on me propose est juste ? Si c'est juste, je le prends, si ce n'est pas juste, je l'écarte. Seule la justice doit guider notre action. »

C'est avec cette détermination que François Hollande a pris des engagements forts en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, à côté d'engagements généralistes pouvant servir également l'égalité des sexes (excellence pour notre système de santé et renforcement de l'hôpital public ; accueil des enfants de moins de 3 ans en maternelle, politique familiale, etc.) :

« Je veux rétablir la justice.

24 Je veux faire prévaloir la justice au travail. Je lutterai contre la précarité qui frappe avant tout les jeunes, les femmes et les salariés les moins qualifiés : à cette fin, j'augmenterai les cotisations chômage sur les entreprises qui abusent des emplois précaires. Je mettrai en place un dispositif de notation sociale obligeant les entreprises de plus de 500 salariés à faire certifier annuellement la gestion de leurs ressources humaines au regard de critères de qualité de l'emploi et de conditions de travail.

25 Je défendrai l'égalité des carrières professionnelles et des rémunérations entre les femmes et les hommes. Une loi sanctionnera les entreprises qui ne respectent pas cette règle, notamment par la suppression des exonérations de cotisations sociales.

Je veux une République exemplaire et une France qui fasse entendre sa voix.

48 J'augmenterai les pouvoirs d'initiative et de contrôle du Parlement, notamment sur les nominations aux plus hauts postes de l'État afin de les rendre irréprochables. Je ferai voter une loi sur le non-cumul des mandats. Je renforcerai la parité entre les femmes et les hommes en alourdissant les sanctions financières contre les partis politiques qui ne la respectent pas. J'introduirai une part de proportionnelle à l'Assemblée nationale. »

Agenda

2 févr.2012 - Forum "La santé est notre avenir" :
Fr. Hollande prononcera le discours de clôture (18h)

**FRANÇOIS
HOLLANDE
2012**

FORUM 1^{ER} ET 2 FÉVRIER

LA SANTÉ EST NOTRE AVENIR

ATELIERS THÉMATIQUES

1^{er} et 2 février de 9 h à 17h.

A la Maison de l'Amérique Latine

217 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris

SÉANCE PLENIÈRE

Grand Amphi de la Faculté de Médecine des Saints-Pères
45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris

2 Février 17h – 19h

Grands témoins :

- « La santé, au cœur de notre développement futur »

- « Garantir l'accès à la santé pour tous »

Discours de François Hollande

Inscription obligatoire : sante@francoishollande.fr

<http://francoishollande.fr/evenements/forum-la-sante-est-notre-avenir/>

Université permanente Egalité femmes hommes : une première édition très réussie !

Séance plénière de l'UP égalité

La Commission recevait Sylvette Denèfle : cette universitaire est venue partager ses travaux avec nous à propos de « Femmes et Villes ».



L'espace urbain est-il sexué ? Oui ! Existe-t-il des impensés ? Oui. Voilà autant de questions-réponses que nous a présentées Sylvette Denèfle, en articulant son propos sur l'invisibilité du genre dans la ville, autour de 3 thèmes : les politiques publiques en matière d'urbanisme (transports publics, densification de la ville, bureau des temps, etc.), l'architecture (organisation de l'espace dans les appartements, habitat groupé, etc.), le développement durable (gestion domestique de l'eau et de l'énergie, cohésion sociale, absence de prise en compte de toutes les discriminations liées au sexe dans les politiques publiques, etc.). Un moment passionnant sur une thématique encore trop peu abordée.

Pour prolonger: <http://sylvette-denefle.fr/>

Atelier « prise de parole en public »

Cette formation en atelier, animée par Révelyne Chabrun, formatrice nationale du PS, et se déroulant sur



toute une journée, a permis aux stagiaires d'apprendre à intervenir en public avec une plus grande aisance.

Application de la loi contre les violences faites aux femmes : un an après, le compte n'y est pas

Communiqué de Danielle BOUSQUET,
Députée PS des Côtes d'Armor
le 18 janvier 2012

Le 1er rapport d'évaluation de la loi du 9 juillet 2010 contre les violences faites aux femmes a été présenté hier 17 janvier par Guy Geoffroy et Danielle Bousquet devant la Commission des Lois de l'Assemblée nationale.

3 conditions de la réussite de la lutte contre les violences faites aux femmes ont été dégagées :

- l'orientation des victimes vers la bonne procédure, qui nécessite la formation de tous les acteurs;
- l'implication des acteurs et leur mise en réseau, à l'image du travail exemplaire du TGI de Bobigny;
- la prévention dans les médias et à l'école.

Or sur ces trois points, le compte n'y est pas. Un an et demi après son adoption la loi est insuffisamment et inégalement appliquée sur le territoire.

L'ordonnance de protection, bien que connaissant un succès important depuis son entrée en application le 1er octobre 2010, est encore trop peu utilisée et délivrée dans des délais trop longs. A titre d'exemple, si un cinquième des ordonnances de protection au niveau national ont été délivrées par le TGI de Bobigny dans un délai moyen de 9 jours, quand près d'une cinquantaine de TGI délivrent ces ordonnances avec un délai de plus de trois semaines.

Enfin, la loi du 9 juillet 2010 prévoyait que le Gouvernement rende des rapports au Parlement sur la formation de l'ensemble des acteurs, l'application aux ressortissantes algériennes de l'ordonnance de protection, et la création d'un Observatoire national des violences faites aux femmes. Les échéances sont passées et le Gouvernement n'a pas respecté ses engagements. Comme c'est le cas concernant les conventions que doit passer l'Etat avec les bailleurs de logement. C'est inacceptable.

La volonté politique n'est pas là.

Pour consulter le rapport : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4169.asp>

Christine RIMBAULT
Secrétaire fédérale à l'égalité
chris_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité
andrea.fuchs@neuf.fr